

ON VIT ENSEMBLE ON GAGNE ENSEMBLE



Élections des représentant.es des locataires 2026
ANTIN +
VOTE DU 9 AU 26 NOVEMBRE

Confédération Nationale du Logement Fédération de Paris
Adresse 62 Boulevard Richard-Lenoir - 75011 Paris
Tél. : 01 47 00 96 20 - E-mail : cnl75@free.fr

JE VOTE *la* **cnl**

Confédération nationale du logement



LOCATAIRES, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ! VOTONS CNL !

Les représentants des locataires siègent au conseil d'administration pour remonter vos préoccupations et difficultés avec l'appui de toutes les amicales CNL très présentes et actives chez Antin + :

- entretien de qualité des parties communes (halls, sous-sols, parkings, ...)
- une intervention efficace pour réparer les « désordres » dans les logements (robinetterie, chauffage, ventilation, ascenseurs, nuisibles, ...)
- les mesures pour assurer et maintenir la tranquillité dans les logements
- une maîtrise des coûts des loyers et des charges

Bénévoles, les candidats CNL sont des locataires comme vous, qui engagent leur temps, leur expérience et leur compétence pour la défense de votre pouvoir d'achat, du droit au logement de qualité et à coût modéré.

Avec vous, ils se mobilisent pour que vos intérêts et vos droits soient en permanence protégés et défendus

Avec vos élus CNL, on a gagné :

- une attention permanente sur les prestataires (qualité et prix)
- un ajustement des provisions de charges locatives ;
- des contrôles de charges locatives renforcés pour une maîtrise des surcoûts des énergies (électricité, gaz, eau) ;
- une isolation thermique et phonique pour les réhabilitations pour une amélioration de vie dans les logements.

La CNL agit pour :

Défendre le pouvoir d'achat des locataires

Refuser les hausses injustifiées de loyers et agir pour la baisse et le contrôle des charges.

Améliorer notre cadre de vie

Nous participons à de nombreux groupes de travail pour améliorer la situation de tous les locataires (règlement intérieur, réhabilitation au vrai bénéfice pour les habitants, l'espace locataire pour un accès numérisé de qualité, évaluation des prestataires, entretien du patrimoine...).

Contrôler les charges locatives

La CNL analyse les charges et dénonce les abus.

Défendre les droits des locataires

Accompagner les habitants en cas de litige (problème de logement ou de difficultés...).

Faire vivre la démocratie dans les résidences

Informar les locataires, organiser des rencontres et porter leurs revendications auprès du bailleur.



ANTIN +

(fusion CPH et Antin Résidences)

**VOTE DU 09 AU
26 NOVEMBRE 2026**

VOTEZ POUR LA LISTE CNL* :

CHRISTIAN DUPUIS
75 - Paris

**GHISLAINE
PEREIRA MAÏAS**
93 - Saint-Ouen-sur-Seine

BERNARD THOREAU
94 - Fontenay-sous-Bois

PIERRETTE MOREAU
94 - Vincennes

SALAHEDDINE NAJI
94 - Fontenay-sous-Bois

EVELYNE BONNET
91 - Viry-Châtillon

* Ni rature, ni panachage.
Ne pas jeter sur la voie
publique

